



Notes et Projets
12 mars 2020

Covid-19 : agir local, penser global

L'ennemi aux frontières et la menace épidémique sont deux figures courantes de ce qui peut mettre en péril nos économies et nos sociétés et déstabiliser les Etats. Les réponses sont parfois les mêmes : dresser des barrières, recourir à des moyens d'exception en matière économique, restreindre les libertés publiques... Ces menaces soulignent aussi nos fragilités. Elles voient, selon les cas, la déréliction ou le sursaut. Elles révèlent enfin nos priorités.

Oui, la lutte contre l'épidémie Covid-19 est une affaire d'Etat. L'analogie avec la lutte aux frontières s'arrête là. Il faut une mobilisation de l'ensemble du corps social mais avec des principes directeurs qui soient ceux de la santé publique : pertinence et gradation de la réponse, analyse bénéfice-risque, protection des personnes vulnérables. Et un leitmotiv, la pédagogie : expliquer encore et toujours, pour entraîner nos concitoyens et conjurer les peurs.

Le temps est à l'action. L'heure du bilan viendra. Il faudra le conduire sans faux-fuyants. D'ores et déjà, bien des enseignements sont intéressants.

Vulnérabilité de nos économies

Dans un système globalisé, les économies sont fragiles de par leurs interactions. Les flux de biens et de personnes, tout ce qui fait la vitalité d'une économie où la division internationale des processus productifs n'a cessé de croître, tout ce qui fait la force d'une économie de services, sont directement impactés quand les flux se raréfient ou se tarissent. L'atelier chinois ne fournit plus la planète en pièces détachées menaçant les usines d'assemblage, les villes qui expriment le mieux la globalisation, Hong Kong ou nos capitales européennes dédiées au luxe, au tertiaire ou au tourisme sont désertées ou voient reculer drastiquement la manne des services. On parle de

relocaliser certaines productions, notamment les principes actifs des médicaments. Comme toujours, les marchés financiers donnent une expression anticipée de la récession qui vient, à travers un krach rampant depuis plusieurs semaines, bien concret désormais. L'épidémie est bien le « cygne noir »^[1], annonciateur de la crise économique, lorsque tous les signaux négatifs s'alignent subitement.

Même s'il est trop tôt pour mesurer l'impact, même si on ne connaît ni la durée de la crise sanitaire ni la force du rebond qui s'en suivra, un choc sur le cœur du système économique, à travers le tarissement des flux marchands, ne saurait être anodin.

Alors il faudra un jour mesurer les conséquences directes de l'épidémie mais aussi ses conséquences indirectes : positives, lorsque la mise à l'arrêt des usines disperse comme par enchantement une pollution délétère (l'espace de quelques semaines), négatives par les dégâts sociaux et sanitaires de la récession.

Dans ces conditions, la préservation de l'activité est une responsabilité éminente des pouvoirs publics. Ils n'agissent pas là par cynisme (« l'économie d'abord ») mais pour le bien des populations, en mettant en balance les risques pour la santé et l'impact des mesures prises pour faire face (en particulier, les mesures barrières graduées, réalistes et efficaces).

Agir local

A côté de l'action claire des pouvoirs publics centraux, il faut aussi considérer l'importance de l'agir local. Comme LISA a pu l'exprimer dans sa contribution récente « Santé publique : savoir et agir sur le terrain municipal ^[2] », la commune est un acteur-clé sur les questions de santé publique.

Dans la crise du Covid-19, il faut donc aussi ajuster les réponses au plan local. Comme toujours, les élus locaux sont en première ligne : la précision de l'information qui leur est transmise et la qualité du dialogue qui s'instaure entre les services préfectoraux et les autorités sanitaires (l'Agence régionale de santé), d'une part, les élus locaux, d'autre part, sont des enjeux déterminants de la gestion de crise. Gérer la fermeture d'une école, prendre des mesures proportionnées dans le champ des services et du commerce, qui n'ajoutent pas des difficultés à la crise, rassurer et mobiliser les populations, protéger les plus vulnérables... le rôle du maire est essentiel^[3]. Un mal pour un bien : que la crise sanitaire permette de consolider les relations, trop souvent empreintes de suspicion, entre les élus et les autorités sanitaires.

La continuité de l'activité ne concerne pas seulement la crue de la Seine, les catastrophes industrielles ou la diffusion intentionnelle d'agents pathogènes. On aura besoin de plans de continuité d'activité qui prennent pleinement en compte les enseignements de cette crise : il s'agit non seulement de préserver les activités vitales (en matière de sécurité, de santé, d'approvisionnement...) mais de gérer les interdépendances : comment assurer une réponse aux besoins de santé satisfaisante quand des soignants sont confinés chez eux, parce qu'ils ont contracté le virus ou tout simplement parce qu'ils n'ont pas de solutions de garde pour leurs enfants privés d'école ? Questions pratico-pratiques qui justifient bien entendu un dialogue sur les scénarios avec l'ensemble des acteurs, notamment au niveau local.

On suivra volontiers l'historien Pierre-Cyrille Hautcoeur dans sa conclusion d'une chronique récente consacrée à la grippe espagnole : « Puissent les responsables politiques se souvenir de ces leçons : la pauvreté est la première cause de mort des victimes des pandémies ; l'observation organisée, l'information libre et la coordination des interventions publiques sont leurs premières protections.[4] »

Renforcer la résilience au sein de nos sociétés

Prendre acte d'un traumatisme et se reconstruire. Il s'agit bien de cela : oui, nos économies, nos sociétés, nos organisations de santé révèlent leur vulnérabilité face aux épidémies, sorte de stress test grandeur nature de nos systèmes.

La vulnérabilité de notre système de santé se voit dans l'indisponibilité de certains biens : quelles réserves constituer en fonction de quels scénarios? Quels sont les biens (matières premières, principes actifs, dispositifs médicaux) qui doivent être considérés comme stratégiques, garants de notre indépendance sanitaire, et dont il faut envisager de relocaliser la production ? Cela suppose de ne pas seulement se poser la question en période de crise mais de prendre en charge la réponse à froid.

La « fin » de l'épidémie, quel que soit son bilan, ne marquera pas la disparition de ce virus. L'étendue de sa diffusion et son écologie en font un nouvel acteur « endémique », qui s'exprimera avec un rythme plus ou moins saisonnier comme H1N1 mais qui ne peut pas, à ce jour, faire l'objet d'une vaccination. Il y a donc urgence à renforcer l'effort de connaissance. Quels programmes de recherche, y compris très fondamentale, développer dans la durée, au plan national et au plan européen ? Comment là aussi éviter de passer trop vite à autre chose? Comment mobiliser les sciences humaines et sociales pour conduire les retours d'expérience et aider à l'élaboration des scénarios de crise ?

Quel que soit demain l'impact consolidé du Covid-19 en termes de mortalité, il ne faudra pas escamoter le temps du bilan, dans tous les domaines et à tous les échelons, par cette espèce de lâche soulagement qui succède aux périodes de crise. Comme pour tout système complexe – et la gestion d'une épidémie en est une expression exacerbée – il faudra chercher les défaillances, les lacunes et les dysfonctionnements, les expliquer. Il faudra aussi trouver des solutions palliatives mais il faudra surtout accroître la résilience globale de notre système (économique, social, sanitaire) et renforcer toujours l'attention aux plus vulnérables. Oui c'est bien là un devoir d'Etat, au sens fort.

Autant le savoir : les médias et les réseaux sociaux seront aussi peu diserts sur les bilans qu'ils ont été prolixes dans le temps de la crise, sauf si ressortent des mises en cause ou des anathèmes. Mais il est précisément de la responsabilité des autorités (l'exécutif comme le Parlement), mais aussi de la société civile, de ne pas occulter ce retour d'expérience. On en aura besoin pour bâtir des scénarios de réponse adaptés. Faute de quoi, l'épidémie du Covid-19 n'aura « servi à rien »...

[1] Comme le note Jean-Paul Escande, Le Monde 10 mars 2020

[2] <https://www.lisa-lab.org/municipales>

[3] Coïncidence malheureuse : le processus électoral pour le renouvellement des assemblées locales est profondément déstabilisé par la crise sanitaire.

[4] « La grippe espagnole, un secret trop bien gardé », Le Monde, 4 mars 2020